

**CLOTURE DE LA LIQUIDATION ANTICIPEE D'UN OPCVM**

**FCP AL BARAKA**

**Fonds Commun de Placement en état de liquidation**

Agrément du CMF n°35-2012 du 13 septembre 2012

Agrément du CMF de la liquidation n°34-2015 du 25 mai 2015

**Adresse : 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis**

La Compagnie Générale d'Investissement, gestionnaire de FCP AL BARAKA, porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que la liquidation anticipée du fonds a été clôturée et que **la valeur liquidative a été valorisée à 8,046 dinars.**

Le montant revenant à chaque porteur de parts calculé compte tenu du nombre de parts détenues et sur la base de cette valeur liquidative, sera réglé au choix, par virement bancaire ou par chèque auprès de la Compagnie Générale d'Investissement **le lundi 7 décembre 2015.**

Pour plus d'informations sur les conditions de la liquidation du fonds, un rapport est mis à la disposition des porteurs de parts auprès du siège social du gestionnaire, la Compagnie Générale d'Investissement, sis au 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis.